

C'est avec intérêt que nous entendons le ministre exprimer l'espoir que le mandat de la commission internationale de la trêve sera rédigé la semaine prochaine et que le gouvernement du Laos parviendra peut-être à une certaine forme de neutralité. Le ministre nous avertit de ne pas nous montrer trop enthousiastes au sujet de la déclaration des trois princes, dont il est question dans les journaux d'aujourd'hui. Cette déclaration indique, néanmoins, que certains progrès se sont accomplis dans le sens d'une coalition. Il est à souhaiter que la forme de neutralité qui interviendra sera honorable et honnête, et non la neutralité d'un gouvernement plus près du monde communiste que du monde occidental. Comme le président Kennedy l'a dit, nous espérons que le Laos sera doté d'un gouvernement neutre. Cependant, il y a lieu de se demander s'il est possible que cela se produise bientôt.

Le ministre devrait savoir que nous l'appuyons entièrement dans son désir de voir donner à la Commission internationale de surveillance de la trêve, dont le Canada est membre, toute protection et toute aide en vue du maintien de la sécurité et de l'utilité de son fonctionnement. Toutefois, nous constatons avec beaucoup d'inquiétude, d'après la déclaration du ministre, que l'Union soviétique ne tiendrait pas beaucoup à voir fonctionner au Laos une commission utile et compétente. La déclaration du ministre dans ce sens confirme nos propres appréhensions. Mais venant de lui, qui connaît bien la situation, elle nous donne toute raison de nous en inquiéter considérablement.

Notre seul espoir, c'est que nous serons en mesure de surmonter les hésitations de l'Union soviétique à cet égard et dans toute la mesure du possible, ce qui nous mettra alors en mesure de prévoir pour cette région les conditions d'une paix relative qui, je le répète, est à présent cruciale si nous voulons éviter que le conflit ne s'étende à un front beaucoup plus vaste. Si l'Union soviétique ne collabore pas avec la Commission à laquelle elle fournit un coprésident, j'espère que le Canada, comme pays membre, n'hésitera pas à dire ce qu'il en est, ni à faire les démarches qui s'imposent à l'égard de cette hésitation de l'Union soviétique, lorsqu'il s'agit d'exécuter, complètement et dans tous ses détails, le mandat de la Commission.

Pour terminer, je dirai au ministre que, pendant son absence, pendant qu'il examinait les problèmes de la paix et d'une guerre possible, nous nous occupions ici, sereinement, de questions très pacifiques.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, au nom de notre groupe, je désire associer nos membres aux observations

de l'honorable député d'Essex-Est, car nous sommes tous heureux de voir le ministre nous revenir sain et sauf. En notre nom, je tiens à le remercier d'avoir fait rapport de sa dernière mission dès son retour. Par ce geste, il témoigne à la Chambre et au Parlement un respect que, dans le passé, et en pareilles circonstances, on ne nous a pas toujours témoigné. Nous lui savons pleinement gré de son rapport très juste et, à notre avis, très objectif.

J'ai aussi constaté avec plaisir que le ministre a fait insérer au hansard d'aujourd'hui, sous forme d'appendice, les divers documents et déclarations dont il s'agit. Il nous est ainsi beaucoup plus facile d'en prendre soigneusement connaissance et de bien réfléchir aux conséquences de sa mission ainsi qu'au rapport qu'il en a fait à la Chambre. Je suis heureux d'entendre dire que les demandes de la Commission en vue d'obtenir un surcroît d'appui ont reçu un accueil satisfaisant. J'ai pu le constater en prenant connaissance de certains des documents. C'est un bon signe. On peut en conclure que la mission s'appuie sur une force morale assurée par des hommes d'esprit droit et de bonne volonté.

J'ai aussi trouvé intéressant que, dans son rapport, le ministre signale quelques indices de progrès, dirai-je, vers la collaboration qui s'établirait, avec le temps, entre les trois princes en cause. Il ne faut pas oublier, quand il s'agit de circonstances comme celles-ci, et surtout de questions relatives à l'Extrême-Orient, que ces gens n'agissent pas aussi vite que nous. Il faut faire preuve de beaucoup de patience. Leur façon de penser diffère de la nôtre. Tandis qu'à certains moments on peut trouver le fait décourageant, il me semble que le ministre a adopté le point de vue qu'il fallait en signalant qu'il y a maintenant un certain espoir de réaliser un jour des progrès et d'en arriver à une certaine collaboration. L'attitude des membres de la Commission y sera pour beaucoup.

Les observations du ministre, d'après lesquelles la présence et les mesures prises par la Commission avaient diminué les risques de conflit armé dans la région, ont retenu mon attention. C'est, d'abord, une réalisation majeure. Nous n'avons qu'à nous imaginer quelles seraient les circonstances sans cette Commission et sans l'apport efficace de ses membres canadiens.

Les membres de notre groupe à la Chambre tiennent à se joindre aux préopinants pour rendre hommage à l'excellent service des représentants du Canada qui font partie de la Commission ou qui s'acquittent de tâches connexes, dans l'intérêt du Canada et du monde entier. Nous leur rendons hommage pour la façon dont ils exécutent un travail que tout le monde reconnaît comme très ardu.